

Communiqué de presse

16 octobre 2026

Congrès FNTV 2026 : collectivités et entreprises doivent jouer collectif pour garantir l'équilibre économique des solutions de mobilité

Financement des transports, équilibre des contrats publics, transition énergétique, tourisme et attractivité des métiers : le Congrès de la Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV), organisé le 14 octobre au Tennisium du Stade Roland Garros et réunissant 500 participants au cours des deux jours, a placé les conditions économiques du transport collectif au cœur des débats. La matinée a notamment été marquée par les annonces de Philippe Tabarot, ministre chargé des Transports.

Placée sous le thème « Double mixte collectivités entreprises : service gagnant pour la mobilité », cette édition a rappelé une conviction centrale : la qualité du service aux voyageurs et la transformation des mobilités reposent sur une coopération étroite entre autorités organisatrices et entreprises, dans un cadre économique soutenable.

Des annonces gouvernementales face à l'urgence économique

Philippe Tabarot a présenté plusieurs mesures pour répondre aux difficultés des entreprises confrontées à la hausse des carburants et soutenir le développement des transports collectifs.

Plus de 200 millions d'euros d'aides sont mobilisés pour le transport routier dans son ensemble, dont 74 millions déjà versés. Une entreprise éligible aux trois dispositifs forfaitaires pourra bénéficier jusqu'à 1 250 euros par autocar.

Le ministère travaille par ailleurs avec la FNTV à un mécanisme d'indexation automatique des contrats sur les variations du prix du carburant. Une enveloppe de 50 millions d'euros doit également accompagner 45 projets de cars express, notamment pour financer des pôles d'échanges multimodaux et des voies réservées. Des orientations ont enfin été présentées sur le financement de l'électrification et la possibilité pour les conducteurs scolaires de déroger aux nouvelles règles de cumul emploi-retraite.

Communiqué de presse

Loi-cadre sur les transports : donner de la visibilité aux acteurs

Sophie Auconie, vice-présidente de l'Autorité de régulation des transports, Rodolphe Gintz, directeur général des Infrastructures, des Transports et des Mobilités, et Thierry Mallet, directeur général de Transdev, ont débattu du financement des infrastructures et des services, de la gouvernance des gares routières et de la sécurité.

Les échanges ont souligné la nécessité de construire une trajectoire de financement durable, d'améliorer la gouvernance des gares routières et les conditions d'accueil des voyageurs et des conducteurs et de développer les infrastructures nécessaires. L'enjeu : donner aux acteurs une meilleure visibilité sur les financements et les responsabilités de chacun.

Contrats publics : construire un équilibre durable

François Bergère, de l'Institut de la Gestion déléguée, Guillaume Costanzo, de SATIS Conseil, Jean-Luc Gibelin, vice-président de la Région Occitanie, Michel Quidort, président de la FNAUT, et Ingrid Mareschal, déléguée générale de la FNTV, ont échangé sur les conditions d'un contrat équitable entre collectivités et entreprises.

Cahiers des charges, pénalités, obligations de service, évolution des coûts et répartition des risques influencent directement la qualité et la continuité des prestations. Un dialogue transparent en amont et une meilleure prise en compte des contraintes de chacun sont essentiels pour construire des partenariats durables.

Transition énergétique : concilier ambition et moyens

Annelise Avril, directrice générale France de Keolis, Franck Dhersin, président du GART et sénateur du Nord, et Jean-Pierre Serrus, vice-président de la Région Sud chargé des transports et de la mobilité durable, ont abordé les conditions de la décarbonation du transport routier de voyageurs.

Le renouvellement des flottes suppose des investissements importants. Le financement des véhicules, la visibilité sur les aides à l'acquisition, les infrastructures disponibles et la prise en compte des efforts environnementaux dans les contrats sont autant de leviers pour concilier objectifs climatiques et réalité économique des entreprises.

Transport touristique et occasionnel : un rôle essentiel pour les territoires

Jean-Luc Boch, président de l'Association nationale des maires des stations de montagne, Valérie Boned, présidente de la Confédération des acteurs du tourisme,

Communiqué de presse

et Thierry Michel, président des Cars P. Michel, ont rappelé la contribution du transport touristique et occasionnel à la vie des territoires.

Sorties scolaires, déplacements sportifs et culturels, tourisme et événements reposent sur une offre de transport touristique adaptée. Dans un contexte de hausse des coûts et de pression tarifaire, la pérennité de ces services nécessite des conditions d'exploitation permettant de maintenir une offre accessible et de qualité.

Attractivité des métiers : un bon exemple de coopération

Valérie Debord, vice-présidente de la Région Grand Est, Xavier Odo, conseiller délégué aux transports scolaires et interurbains de la Région Auvergne Rhône Alpes, et Pierre Jean Seyt, co-directeur général des Transports en Commun Seyt, ont débattu des moyens de répondre aux besoins de recrutement, notamment de conducteurs.

L'action collective des transporteurs, collectivités et acteurs de l'emploi est essentiel pour faire connaître les métiers, faciliter l'accès à la profession et accompagner les candidats. L'attractivité repose autant sur le recrutement que sur la qualité des parcours et la fidélisation des salariés déjà en poste.

Des financements aux contrats publics, de la transition énergétique au tourisme et à l'emploi, le Congrès FNTV 2026 a mis en lumière un enjeu commun : réunir les conditions d'un transport collectif performant, durable et économiquement viable.

Pour la FNTV, cet objectif passe par des contrats équilibrés, des financements pérennes, des infrastructures adaptées et des politiques de l'emploi coordonnées. La coopération entre entreprises, collectivités et Etat est indispensable pour accompagner l'évolution des mobilités et préserver la qualité du service rendu aux voyageurs.

A propos de la FNTV :

La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) est une association professionnelle qui rassemble les entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) et les acteurs des nouvelles mobilités. Elle représente également le transport sanitaire et le transport de fonds et valeurs dans les négociations sociales de la branche : la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) et la Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire (Fedesfi) adhèrent à la FNTV. La FNTV représente plus de 1 300 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI et groupes) et ses adhérents emploient 85 000 salariés. Une équipe pluridisciplinaire et spécialisée est au service des adhérents à Paris. Un maillage territorial organisé en 16 régions est à l'écoute quotidienne des adhérents. La FNTV Nouvelles Mobilités rassemble les services librement organisés (« cars Macron »), les sociétés de covoiturage, les plateformes de mobilité et les activités opérées au moyen de véhicules de moins de 10 places.